

Procès-verbal de l'Assemblée générale du Ciné-Club du Locle du 30 septembre 2015 au cinéma Casino du Locle

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 septembre 2014
2. Rapport d'activités
3. Présentation des comptes 2014-2015
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Nomination des vérificateurs de comptes pour la saison 2015-2016
6. Démissions / admissions au Comité
7. Vous avez la parole

Le Président du Ciné-club René-Georges Zaslowsky souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Le procès-verbal de l'Assemblée précédente est accepté sans modification.
2. Le président René-Georges Zaslowsky informe l'assemblée que la saison 2014-2015 a été globalement très positive. Le nombre de membres a continué de croître légèrement et la fréquentation des séances demeure très bonne (les distributeurs sont souvent surpris quand ils voient nos chiffres !). Ce constat réjouissant s'explique d'abord par le dynamisme du Ciné-club qui devient de plus en plus visible : articles dans la presse régionale, stand à la foire du livre du Locle avec concours et distribution d'invitations, vitrine du Casino, site internet (connu jusqu'au Canada !), page Facebook et bouche-à-oreille. L'augmentation de la subvention de la Ville du Locle, doublée d'un solide effort promotionnel, a bien sûr aussi joué son rôle, de même que la 1ère Fête du cinéma en janvier 2015. La diminution des frais de port grâce au numérique a permis au comité de proposer un ou deux films supplémentaires aux membres, pour un prix d'abonnement identique. Enfin, les collaborations avec d'autres institutions culturelles (lien ponctuel avec la programmation du Casino-La Grange, films d'animation avec Ciné-Vallée, « Festin de Babette » programmé dans le cadre de la Semaine du goût) rencontrent un intérêt certain et sont appelées à se poursuivre.
3. Notre caissière, Christiane Kern, présente oralement les comptes de l'exercice 2014-2015. Ceux-ci bouclent avec un bénéfice de Fr. 2'147.10. Les comptes détaillés peuvent être consultés sur le site internet. Une copie imprimée est également disponible sur demande.
4. Nos vérificateurs de comptes, Mme Jacqueline Allemand (qui a remplacé Mme Sandrine Seidel) et M. Yvan Matthey, ont vérifié l'exactitude des comptes présentés. Par la voix d'Yvan Matthey, ils proposent à l'assemblée de les accepter par acclamation. Sitôt dit, sitôt fait.
5. Dans la foulée, l'assemblée reconduit ses vérificateurs de compte pour l'année 2015-2016 en la personne de Mme Jacqueline Allemand et en la personne de M. Yvan Matthey.
6. Aucun changement n'est à signaler quant à la composition du comité, qui continue donc de fonctionner avec les 7 personnes suivantes : René-Georges Zaslowsky, Christiane Kern, Sandrine Zaslowsky, Chris Vuille, Lucie Barth Hurtlin, Fabio Bestazzoni, Gilles Taillard.
7. Une personne du public tient à remercier le comité pour l'excellent travail accompli.

La séance est levée à 20h25 et suivie de la projection du premier film de la saison 2015-2016.

GT / 04.02.2016